

Code de Conformité Kia



Movement that inspires

Le code de conformité Kia

Table des matières

	1. Introduction	3		4. Collaboration, concurrence et intégrité	33
	De quoi s'agit-il?	4		Antitrust et concurrence	34
	À qui cela s'applique-t-il?	4		Lutte contre la corruption	36
	Quelles sont les responsabilités?	5		Lutte contre le blanchiment d'argent	39
	Quelles sont les conséquences d'une violation?	5		Commerce international	42
				Délit d'initié	45
	2. Sécurité et confidentialité	7		5. Communication et comportement	47
	Sécurité et qualité des produits	8		Lutte contre le harcèlement	48
	Droits de l'homme et normes du travail	12		Conflit d'intérêt	51
	Santé et sécurité	17		Drogues et alcool	56
	Protection des données	20			
	3. Environnement et égalité	23		6. Gouvernance et actifs	58
	Protection de l'environnement	24		Biens sociaux	59
	Lutte contre les discriminations	28		Intégrité de la gestion des registres et des informations	61
	Engagement communautaire	31		7. Contact	63
				Qui contacter	64

1. Introduction



Movement that inspires

1. Introduction

Le code de conformité Kia

De quoi s'agit-il ?

La conformité et l'intégrité consistent à faire le bon choix dans une situation précise. Notre comportement constitue la clé d'une culture de conformité qui favorise la conduite honnête et éthique de notre entreprise. Un tel comportement est bénéfique pour nos clients, la communauté mondiale, Kia et ses collaborateurs. Une culture de la conformité nous aide à remplir nos obligations morales et légales en tant qu'entreprise citoyenne mondiale. Pour parvenir à une telle culture, il est nécessaire de disposer d'un guide pour bien faire les choses et c'est à cela que sert le code de conformité de Kia.

Ce code vise à clarifier les principales règles de Kia pour les questions d'intégrité et d'éthique commerciale et à fixer les normes de comportement que Kia attend de chacun de ses collaborateurs. Il n'est pas exhaustif et n'apporte pas de réponse à toutes les situations possibles, mais il énonce nos principes selon lesquels chacun d'entre nous chez Kia doit agir et renforce un comportement honnête et éthique.

À qui cela s'applique-t-il ?

Ce code s'applique à tout le monde chez Kia. Cela inclut tous les employés, dirigeants et directeurs de Kia. Aucun employé n'est au-dessus ou exempté des dispositions de ce code. Kia attend également de ses partenaires commerciaux, tels que ses fournisseurs, qu'ils respectent ses principes.



1. Introduction

Le code de conformité Kia

Quelles sont les responsabilités ?

Chaque employé, quel que soit son rôle spécifique, est le visage de Kia. Chacun chez Kia a donc la responsabilité de renforcer notre réputation en se comportant de la bonne manière. Il est par conséquent de la responsabilité personnelle de chacun chez Kia de connaître et d'appliquer les principes et les règles de ce code.

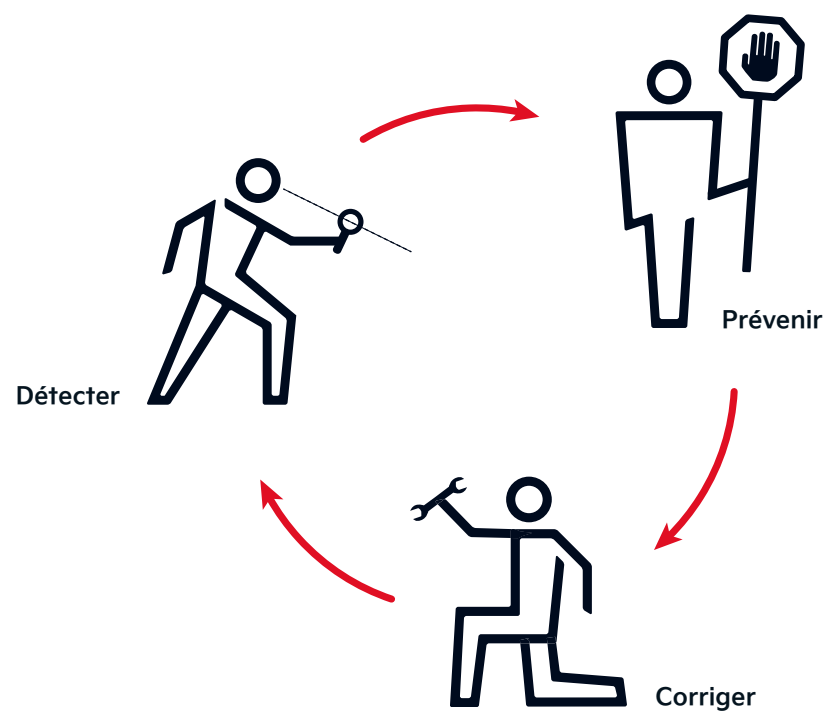
Quelles sont les conséquences d'une violation ?

Le code de conformité de Kia réaffirme et renforce la loi. Les violations des dispositions de ce code peuvent donc avoir toute une série de conséquences externes et internes graves pour Kia. Les conseils fournis dans ce code sont conçus pour aider à gérer et à éviter les risques et Kia fera tout son possible pour aider ses employés à respecter ce code de conformité Kia.



1. Introduction

Le code de conformité Kia



2. Sécurité et confidentialité



Movement that inspires

2. Sécurité et confidentialité

Sécurité et qualité des produits



Nos principes

Kia est un fournisseur de services et un producteur de biens qui entourent la vie quotidienne des personnes dans le monde entier. Kia doit donc s'assurer que ses produits et services sont conformes à toutes les lois et réglementations applicables en matière de qualité et de sécurité. Les « produits » comprennent les véhicules, les pièces de rechange et tout ce qui est fabriqué par Kia et qui entre en contact avec les consommateurs. Les « services » comprennent les services de voitures connectées, les services de mobilité ou d'autres services fournis aux clients par Kia. Kia est responsable de la sécurité de ses produits et doit veiller à ce qu'ils soient accompagnés d'instructions et d'avertissements adéquats pour permettre aux consommateurs de les utiliser en toute sécurité.

Les employés doivent s'assurer qu'ils respectent toutes les politiques, procédures et normes de qualité pertinentes de l'entreprise en matière de qualité et de sécurité des produits.



2. Sécurité et confidentialité

Sécurité et qualité des produits



Comment nous agissons — Assurance qualité

Kia s'engage à garantir que tous les produits ne présentent aucun défaut. Nous avons mis en place un système de vérifications et d'inspections de contrôle de la qualité pour tester et surveiller la qualité des produits Kia et leur aptitude à l'emploi, de la conception et des étapes de prototypes à la fabrication. Ces contrôles et inspections sont destinés à :

- **Surveiller activement et échantillonner tous les matériaux utilisés pendant la production ;**
- **Échantillonner les produits pendant la phase de production ; et**
- **Effectuer des tests mécaniques et de performance pour s'assurer que les produits répondent aux normes de qualité de Kia.**

Des spécifications techniques sont établies pour chaque produit afin de garantir que tous les produits atteignent un niveau de qualité uniforme.

Pour maintenir les normes de qualité et de sécurité de Kia, les employés doivent utiliser ces systèmes et ces spécifications à tout moment.



2. Sécurité et confidentialité

Sécurité et qualité des produits



Comment nous agissons — Sécurité des produits

Kia adopte une approche proactive en matière de conformité aux règles et exigences légales concernant la sécurité des produits, incluant sans s'y limiter :

- **L'utilisation de substances ou de produits chimiques dangereux ou nocifs dans nos produits ;**
- **La fourniture de déclarations et de documents formels confirmant la conformité du produit à des exigences juridiques et techniques spécifiques ;**
- **L'étiquetage des produits de la bonne manière, dont, par exemple, les avertissements de danger nécessaires ;**
- **L'assurance que nos produits ne produisent aucun effet toxique, nocif ou néfaste pour l'utilisateur ou le consommateur ;**
- **L'assurance que tous les risques ont été suffisamment maîtrisés, par exemple l'isolation électrique, les pièces mobiles, le bruit et la conception ergonomique ; et**
- **Le marquage des produits avec les marques de conformité nécessaires.**

Si un défaut est identifié avec un produit particulier, Kia met en place des procédures de traçabilité et de rappel pour garantir l'identification et la rectification du défaut le plus rapidement possible. Les employés doivent soutenir cette approche proactive et se conformer à toutes les procédures mises en place en matière de sécurité des produits.



2. Sécurité et confidentialité

Sécurité et qualité des produits



Comment nous agissons — Emballage

L'emballage comprend tous les produits utilisés pour contenir, protéger, manipuler et livrer des marchandises. Il comprend les articles consignés et non consignés tels que les cartons, les palettes, les étiquettes, les conteneurs, les tubes, les sacs, les sachets, le bois, le verre, les métaux, les plastiques et les céramiques. Il peut également s'agir de ruban adhésif, de papier d'emballage, de liens et de matériel de fixation.

Kia doit concevoir les emballages en tenant compte de la sécurité. L'emballage doit protéger le produit de Kia pendant le transport et le client contre les blessures potentielles. Il doit également être conforme à toute exigence d'étiquetage pertinente, par exemple matière de produits chimiques dangereux.

Les employés doivent tenir compte des lois et réglementations locales et internationales applicables lorsqu'ils manipulent des emballages.

La fourniture de véhicules et d'autres produits de qualité et sûrs constitue une exigence fondamentale de notre entreprise et doit être traitée avec la plus grande importance et priorité.



2. Sécurité et confidentialité

Droits de l'homme et normes du travail



Nos Principes

L'exploitation d'une entreprise mondiale présente toute une série de défis pour la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de droits de l'homme. Les réglementations internationales, les chaînes d'approvisionnement, les lois et coutumes locales constituent des exemples de questions complexes que les entreprises doivent prendre en compte lorsqu'elles opèrent à l'étranger. En raison de la mondialisation et de l'influence des entreprises dans la société, la relation entre les entreprises et les droits de l'homme est devenue de plus en plus importante.

Kia estime qu'il est important de respecter les droits de l'homme de toutes les personnes avec lesquelles l'entreprise travaille ou qui pourraient être affectées par ses activités. En 2008, Kia a adhéré au Pacte mondial des Nations unies en signe de notre engagement en faveur des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Kia a élaboré ses propres principes directeurs en matière de droits de l'homme et de normes du travail et a développé ces principes directeurs pour qu'ils soient cohérents avec les cadres et les chartes des droits de l'homme suivants :



2. Sécurité et confidentialité

Droits de l'homme et normes du travail

Kia souhaite que les principes directeurs ci-dessus servent de base à ses interactions et à ses opérations dans l'ensemble de ses entreprises. Ces principes étayeront les comportements et l'approche de Kia.



① Les Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales

② La Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale

③ La déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail

④ La Charte internationale des droits de l'homme (la Déclaration des Nations unies et ses deux pactes 1948)

⑤ Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme



2. Sécurité et confidentialité

Droits de l'homme et normes du travail



Comment nous agissons — Engagement en faveur des droits de l'homme

L'objectif de Kia est de respecter les droits de l'homme énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme, ce qui implique notamment de ne pas causer ou contribuer à des atteintes aux droits de l'homme par ses activités et de remédier à ces atteintes, si et lorsqu'elles se produisent. Kia s'engage à remédier aux atteintes lorsqu'elles sont identifiées.

Les employés doivent adhérer aux politiques de Kia et se conformer aux lois et règlements sur les droits de l'homme dans leur juridiction. Les employés doivent également s'efforcer d'identifier et de surveiller tout risque en matière de droits de l'homme inhérent à nos activités.



2. Sécurité et confidentialité

Droits de l'homme et normes du travail



Comment nous agissons — Engagement en faveur de normes du travail éthiques

⇒ Travail des enfants

Kia n'aura pas recours au travail des enfants.

Kia se conformera à tous les traités, lois et règlements applicables concernant l'interdiction du travail des enfants, y compris, mais sans s'y limiter, la Convention de l'OIT et les législations locales pertinentes.

⇒ Travail forcé

Kia n'aura pas recours au travail forcé.

Le travail forcé comprend le travail asservi, l'exploitation, la servitude, l'esclavage et la traite des êtres humains. Les individus ne doivent pas être contraints de travailler par la violence ou l'intimidation. Kia ne demandera aucun type de frais aux travailleurs pour obtenir un emploi et n'exigera pas non plus la confiscation de papiers d'identité comme condition d'emploi. Les individus sont libres de mettre fin à leur emploi conformément à la réglementation locale.



2. Sécurité et confidentialité

Droits de l'homme et normes du travail



Comment nous agissons — Engagement en faveur de normes du travail éthiques

⇒ Heures de travail, salaires et avantages

Kia se conformera aux lois et règlements applicables en matière de temps de travail. Kia indemnifiera les travailleurs conformément aux lois et règlements sur le salaire minimum, en plus des lois et règlements sur les heures supplémentaires.

⇒ Liberté d'association et de négociation collective

Kia respectera les droits des travailleurs à s'associer librement et à négocier collectivement lorsque les lois applicables le permettent. Les travailleurs peuvent discuter des conditions de travail avec la direction sans crainte de représailles.

Kia respectera les droits des travailleurs à adhérer à une association et à désigner des représentants.



2. Sécurité et confidentialité

Santé et sécurité



Nos principes

Kia reconnaît que les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité constituent une partie essentielle de ses opérations commerciales et s'engage à garantir la santé et la sécurité de tous ses employés et des membres du public susceptible d'entrer en contact avec ces opérations.

Kia a le devoir de mettre en place des dispositions appropriées pour évaluer et gérer les risques posés à la santé et à la sécurité des employés sur le lieu de travail.

Les principes énoncés ici visent à guider les employés dans la réduction des risques pour eux-mêmes et pour les autres personnes susceptibles d'être affectées par leurs actions sur le lieu de travail.



2. Sécurité et confidentialité

Santé et sécurité



Comment nous agissons

Les employés doivent s'assurer qu'ils respectent les politiques et les procédures mises en œuvre par Kia pour garantir leur santé et leur sécurité et celles des autres sur le lieu de travail. Les employés doivent également s'assurer qu'ils n'agissent pas d'une manière qui pourrait mettre en danger leur santé et leur sécurité ou celles de leurs collaborateurs. Les employés doivent rapporter tout manquement aux politiques et procédures de santé et de sécurité au représentant de la sécurité approprié.

Pour gérer les risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, Kia identifie et évalue tous les risques et dangers susceptibles de survenir dans l'environnement de travail d'un employé.

Les dangers sur le lieu de travail sont identifiés par le biais d'évaluations des risques et toute constatation importante faite au cours de ces évaluations des risques sera consignée par écrit et donnera lieu à la mise en œuvre de mesures de prévention et de protection.



2. Sécurité et confidentialité

Santé et sécurité



Comment nous agissons

Kia fournira aux employés une formation sur la manière de remplir leur rôle en toute sécurité et les informera des risques pour leur santé et leur sécurité liés aux pratiques de travail actuelles ou prévues. Kia informera également ses employés sur la manière dont les risques sont contrôlés et minimisés et leur fournira tout équipement et protection nécessaires pour qu'ils puissent remplir leur rôle (par ex. vêtements, chaussures ou bottes, protections oculaires et auditives, gants, casques, masques, etc.)

Kia a mis en place une structure de gestion en matière de santé et de sécurité. Cette structure identifie les personnes qui assument la responsabilité de la gestion de la santé et de la sécurité, du niveau du conseil d'administration aux autres niveaux.

Kia encourage ses employés à faire immédiatement part de leurs préoccupations au représentant de la sécurité approprié si leurs préoccupations concernent leur environnement de travail ou s'ils estiment qu'ils sont en danger ou qu'ils encourent un risque de quelque nature que ce soit.



2. Sécurité et confidentialité

Protection des données



Nos principes

Kia respecte la vie privée de ses employés, de ses clients et des tiers et s'engage à protéger les données personnelles qui lui sont fournies. Lorsque des employés collectent, manipulent ou traitent des données personnelles, ils doivent respecter la vie privée des personnes, qu'il s'agisse d'un collaborateur, d'un client (potentiel), d'un fournisseur ou d'une autre personne. Les données personnelles ne sont accessibles qu'aux employés dont les responsabilités et les fonctions nécessitent le traitement de ces données personnelles et uniquement dans la mesure nécessaire à la réalisation de la finalité spécifique.



2. Sécurité et confidentialité

Protection des données



Comment nous agissons

Nous ne traitons les données personnelles que lorsque nous disposons d'une base juridique appropriée pour le faire et d'une manière raisonnable et transparente.

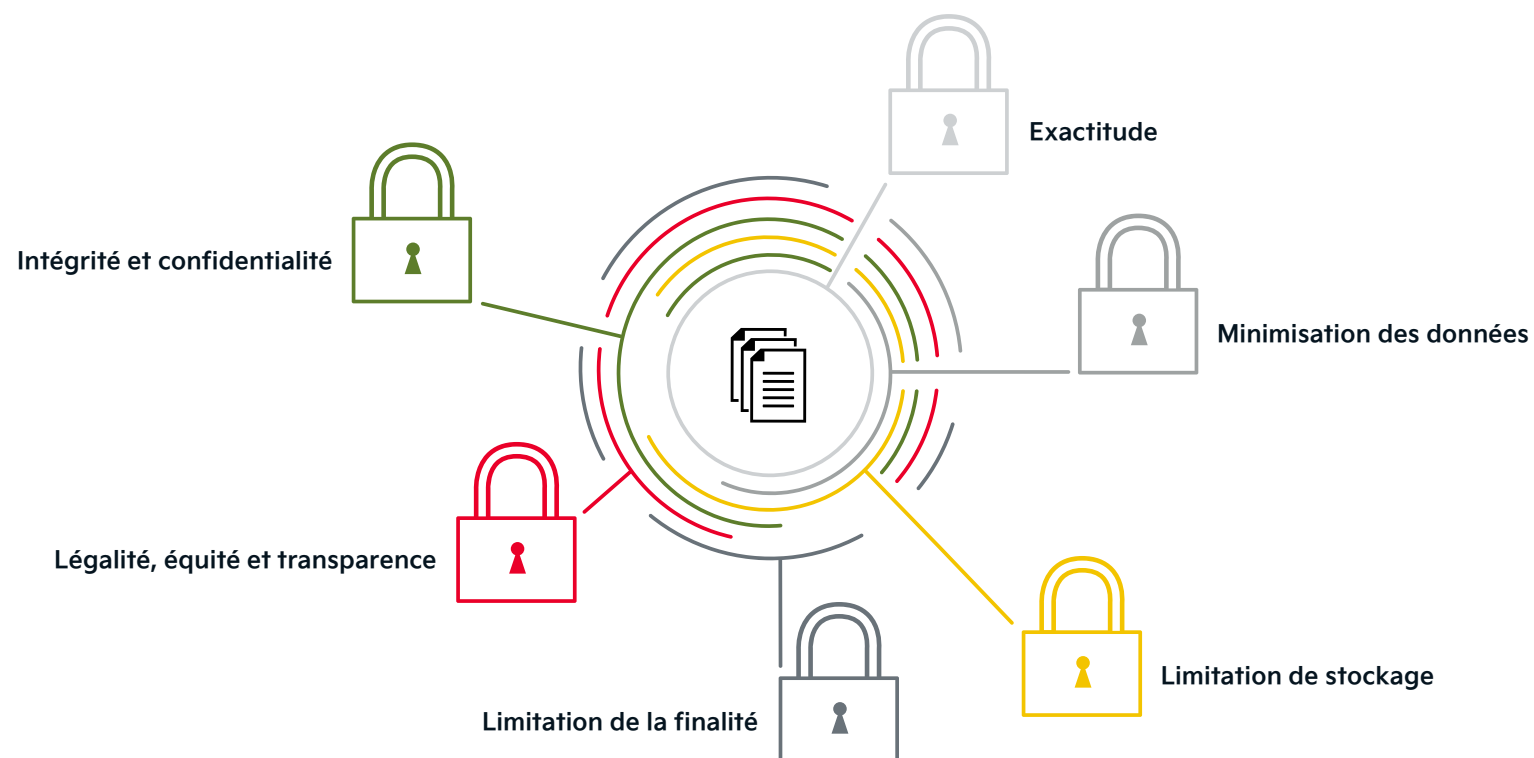
Chaque fois que des données personnelles sont traitées, que ce soit par la collecte, la destruction ou toute autre action impliquant des données personnelles, les lois européennes et locales applicables en matière de protection des données ainsi que nos politiques et orientations internes en matière de confidentialité doivent être respectées.

Nos équipes chargées de la confidentialité à travers l'Europe apportent leur soutien aux différents services à cet égard et nos délégués à la protection des données apportent également leur aide pour les questions concernant les parties prenantes externes.



2. Sécurité et confidentialité

Protection des données



3. Environnement et égalité



Movement that inspires

3. Environnement et égalité

Protection de l'environnement



Nos principes

Notre volonté inébranlable d'innover et de créer de nouvelles possibilités correspond à l'importance de la préservation de l'environnement naturel. Kia s'engage à réduire l'impact de ses opérations commerciales sur l'environnement. Les technologies vertes créées par Kia profitent aux générations actuelles et futures. Nos automobiles sont conçues pour minimiser l'impact sur l'environnement, de la planification du produit à son élimination/recyclage.

Nous nous efforçons d'appliquer les technologies vertes les plus innovantes disponibles et nous nous engageons à faire en sorte que tous nos lieux de travail fonctionnent de manière écologique. Les employés peuvent y contribuer en respectant toutes les politiques et procédures mises en œuvre sur leur lieu de travail en matière de protection de l'environnement et de promotion de pratiques de travail respectueuses de l'environnement.



3. Environnement et égalité

Protection de l'environnement



Comment nous agissons

⇒ **Changement climatique**

Kia se conformera à toutes les législations et réglementations pertinentes en matière d'émissions de carbone et d'autres gaz à effet de serre. Dans le cadre de leurs tâches quotidiennes, les employés contrôleront le respect de la politique de Kia en matière d'émissions.

⇒ **Consommation énergétique**

Kia se conformera à l'ensemble des législations et réglementations pertinentes en matière de contrôle (et dans certains cas de reporting) de sa consommation énergétique dans l'ensemble de ses opérations. Les employés doivent s'assurer que leurs tâches quotidiennes n'entraînent pas une augmentation de la consommation d'énergie et veiller à respecter toute politique locale en matière de réduction de la consommation d'énergie.

⇒ **Air pur**

Kia se conformera à l'ensemble des législations et réglementations pertinentes en matière de garantie de la qualité de l'air et de régulation de la quantité de substances nocives rejetées dans l'atmosphère. Tous les employés doivent s'assurer qu'ils connaissent et respectent toutes les politiques locales en matière d'air pur.



3. Environnement et égalité

Protection de l'environnement



Comment nous agissons

⇒ Utilisation, stockage et élimination des déchets industriels et chimiques

Kia s'est engagée à réduire la quantité de déchets industriels et chimiques générés lors de la production de ses automobiles. Kia se conformera à l'ensemble des législations et réglementations applicables en matière d'utilisation et de stockage en toute sécurité de certains produits et substances chimiques réglementés.

En cas de production de déchets industriels et/ou chimiques, Kia se conformera à l'ensemble des législations et réglementations applicables en matière d'élimination en toute sécurité et responsable de ces déchets. Les employés doivent s'assurer qu'ils respectent les politiques locales en matière d'utilisation, de stockage et d'élimination des déchets industriels et chimiques.



3. Environnement et égalité

Protection de l'environnement



Comment nous agissons

⇒ Logistique

Le transport des matières premières et des produits finis constitue un facteur important dans l'impact global de Kia sur l'environnement naturel. Kia s'est par conséquent engagée à réduire l'impact environnemental de ces opérations logistiques.

⇒ Recyclage

Kia a mis en place des stratégies, des mécanismes et des objectifs de recyclage dans ses opérations, du processus de production aux bâtiments utilisés quotidiennement par le personnel. Ces stratégies sont conçues pour garantir que Kia respecte ses obligations en matière de législation et de réglementation dans ce domaine et pour encourager les employés à participer et à augmenter les niveaux de matériaux recyclés dans le cadre des opérations de Kia.

⇒ Produits

Kia se consacre au développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits ayant un impact minimal ou nul sur l'environnement. De nombreux employés travailleront au développement de ces technologies dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.



3. Environnement et égalité

Lutte contre les discriminations



Nos principes

En tant qu'entreprise multiculturelle agissant à l'échelle mondiale, Kia respecte les lois de lutte contre les discriminations partout où elle exerce ses activités. En effet, le respect des lois de lutte contre les discriminations revêt une importance croissante car les clients internationaux apprécient de plus en plus la réputation d'une organisation pour le traitement éthique de son personnel. Les actions et la conduite des employés et des autres personnes agissant au nom de Kia sont essentielles pour atteindre cet objectif. La politique de Kia consiste à s'assurer que tous les travailleurs sont traités avec dignité et respect et qu'ils peuvent travailler dans un environnement exempt de toute discrimination illégale.

L'objectif clair de Kia est que tous les employés et ceux qui interagissent avec nous sachent que nous n'accordons aucune place à la discrimination.



3. Environnement et égalité

Lutte contre les discriminations



Comment nous agissons

Kia interdit toute forme de discrimination illégale à tout moment sur le lieu de travail et pendant les heures de travail, ainsi qu'en dehors du lieu de travail et / ou des heures de travail lors de relations avec des clients, des fournisseurs et d'autres tiers liés au travail lors de voyages d'affaires, lors d'événements liés au travail ou sponsorisés et via les réseaux sociaux.

Le signalement transparent et honnête de toute violation connue ou suspectée de nos principes est essentiel pour garantir l'intégrité de notre réputation et protéger les activités de Kia.



3. Environnement et égalité

Lutte contre les discriminations



À faire

- Respectez les différences culturelles et raciales
- Faites preuve de professionnalisme dans votre comportement et votre discours
- Familiarisez-vous avec les politiques de votre lieu de travail et agissez de manière responsable
- Demandez immédiatement des conseils supplémentaires si vous êtes victime, témoin ou si vous avez connaissance d'un fait que vous considérez comme pouvant constituer une discrimination illégale



À ne pas faire

- N'exercez aucune activité qui constitue une discrimination
- Ne fermez pas les yeux sur les pratiques ou activités de discrimination
- Ne traitez pas différemment une personne qui prétend avoir été victime de discrimination car cela pourrait constituer une nouvelle victimisation / vengeance
- Si vous êtes invité à participer à une enquête relative à une discrimination présumée, ne divulguez pas les détails de l'enquête



3. Environnement et égalité

Engagement communautaire



Nos principes

Kia se reconnaît non seulement comme une organisation commerciale, mais également comme une entreprise citoyenne active au sein de la communauté internationale. Kia déploie donc de grands efforts pour assurer un avenir plus durable à l'ensemble de l'humanité, en travaillant en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes avec lesquelles elle entretient des relations. Nous définissons ces efforts sous le terme collectif de 'responsabilité sociale des entreprises' (RSE).

«Figurant parmi les principaux constructeurs automobiles, Kia assume ses responsabilités sociales et s'efforce de rendre la société meilleure en relevant sans cesse de nouveaux défis.»

Mission de Kia en matière de RSE



3. Environnement et égalité

Engagement communautaire



Comment nous agissons

Nous nous sommes engagés à nous mobiliser de manière positive auprès des populations indigènes et à prendre en compte les intérêts des membres des communautés dans lesquelles nous sommes implantés. Nous développerons des relations avec les parties prenantes de la communauté locale pour minimiser tout impact négatif de nos opérations et chercherons à faire des investissements sociaux stratégiques et à promouvoir des politiques publiques qui soutiennent la durabilité sociale.

Nous nous engageons à soutenir les bonnes causes et les communautés locales partout où nous exerçons nos activités. Kia encourage ses employés à soutenir les initiatives locales et à aider leurs collaborateurs dans leurs efforts de RSE lorsque cela est possible. Kia encourage également ses employés à contacter l'entreprise pour proposer leurs propres idées en faveur de causes locales que Kia pourrait soutenir.



4. Collaboration, concurrence et intégrité



Movement that inspires

4. Collaboration, concurrence et intégrité

Antitrust et concurrence



Nos principes

Le respect des lois antitrust et de concurrence constitue un aspect essentiel de l'intégrité de Kia. Si Kia croit en une concurrence vigoureuse dans les différentes activités où elle opère, elle a pour politique de se livrer à une concurrence légale, équitable et éthique et de respecter pleinement les lois antitrust ou de concurrence applicables.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Antitrust et concurrence



Comment nous agissons

Relations avec les fournisseurs, les concessionnaires et les clients

Kia ne discutera pas et ne partagera pas avec des tiers, dont des concurrents, des fournisseurs, des distributeurs (ou des concessionnaires) ou des clients, toute information confidentielle pour les activités de Kia.

Relations avec les concurrents, les associations commerciales et les membres du secteur

Une infraction aux lois antitrust ou de concurrence implique un accord (même informel) visant à restreindre, à empêcher ou à fausser la concurrence. Les accords de fixation des prix et de répartition des marchés, qu'ils soient horizontaux ou verticaux, constituent des infractions caractérisées aux lois antitrust ou de concurrence. Kia ne conclura aucun de ces accords formels ou informels interdits par les lois applicables.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Lutte contre la corruption



Nos principes

Les pots-de-vin et la corruption sont au cœur des valeurs de Kia et de ses employés. Les pots-de-vin et la corruption, tant dans les entreprises que dans les gouvernements, favorisent un manque d'intégrité et une conduite malhonnête des affaires, alimentent l'instabilité politique et freinent le développement économique. Les pots-de-vin et la corruption sont préjudiciables à tous, des entreprises mondiales aux consommateurs individuels, dont bien sûr Kia, ses employés et, plus important encore, nos clients.

Kia respecte les lois de lutte contre la corruption partout où elle exerce ses activités.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Lutte contre la corruption



Comment nous agissons

Kia ne se livrera à aucune forme de corruption, qu'elle implique des particuliers, des entreprises ou des fonctionnaires.

Kia n'acceptera jamais, directement ou indirectement, de recevoir, de solliciter, d'accepter de recevoir, d'offrir, de promettre ou de donner un pot-de-vin ou tout autre paiement irrégulier.

Kia ne tolère pas que des employés ou des associés commerciaux versent des pots-de-vin.

Kia interdit aux employés d'utiliser des tiers, des agents ou des associés commerciaux pour entreprendre des activités interdites par ces principes et les lois applicables.

Kia adopte une approche de tolérance zéro envers celles et ceux qui ne respectent pas ces principes.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Lutte contre la corruption



À faire

- Restez vigilant face aux risques de corruption
- Demandez immédiatement des conseils supplémentaires si on vous demande de faire quelque chose qui vous met mal à l'aise, qui semble inhabituel ou que vous soupçonnez d'être illégal
- En cas de doute, consultez l'équipe de conformité Kia EU pour obtenir des conseils plus détaillés et assurez-vous de les respecter



À ne pas faire

- Ne vous engagez dans aucune activité ou transaction qui pourrait conduire à une violation de nos principes, des politiques localement applicables de lutte contre la corruption ou des lois et règlements applicables
- N'ignorez pas ou n'omettez pas de signaler vos inquiétudes concernant une activité inappropriée ou illégale et ne fermez pas les yeux
- Ne tentez jamais d'inciter quelqu'un d'autre à faire quelque chose d'incorrect ou d'illégal, même si « tout le monde le fait »



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Lutte contre le blanchiment d'argent



Nos principes

Le blanchiment d'argent est un crime qui consiste à prendre des actifs provenant d'activités illégales et à les dissimuler ou à les remettre en circulation.

Nous ne nous livrons pas au blanchiment d'argent et nous prenons les mesures de reporting appropriées pour l'empêcher.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Lutte contre le blanchiment d'argent



Comment nous agissons

Nous nous efforçons de ne faire affaire qu'avec des partenaires de bonne réputation opérant dans le respect des dispositions légales et utilisant des ressources provenant de sources légitimes.

Kia et ses employés sont vigilants face au risque d'assister à tout comportement suspect de la part de clients, de partenaires commerciaux et d'autres tiers.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Lutte contre le blanchiment d'argent

Les employés doivent avoir connaissance des signes d'alerte suivants susceptibles d'indiquer un blanchiment d'argent :

-
- **Commandes incompatibles avec les pratiques habituelles d'un client ou d'un fournisseur**
 - **Demandes de paiement en espèces**
 - **Demandes d'effectuer des paiements à des tiers ou d'accepter des paiements de tiers**
 - **Demandes d'effectuer des paiements à des fournisseurs ou à des agents sur des comptes dans un pays où le fournisseur ou l'agent n'opère pas**
 - **Demandes d'expédition de produits vers un pays autre que le pays d'origine de l'acheteur ou du vendeur sans justification apparente**



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Commerce international



Nos principes

Les opérations commerciales internationales de Kia nécessitent le respect de différentes réglementations relatives au commerce extérieur, aux douanes et au droit fiscal. Le respect de ces domaines du droit renforce la confiance des clients, des autorités et des autres parties prenantes publiques, tandis que les irrégularités peuvent causer un préjudice important à Kia.

Cela est lié à la réputation de l'ensemble du groupe Kia mais également de chaque individu susceptible d'être affecté par des conséquences néfastes.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Commerce international



Comment nous agissons

Kia et ses employés se conformeront à toutes les lois et réglementations en matière de sanctions qui s'appliquent dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Plus précisément, ni Kia ni aucun de ses employés ne mettra de fonds ou de produits et services directement ou indirectement à la disposition ou au profit d'une personne désignée ou violant des mesures de sanctions.

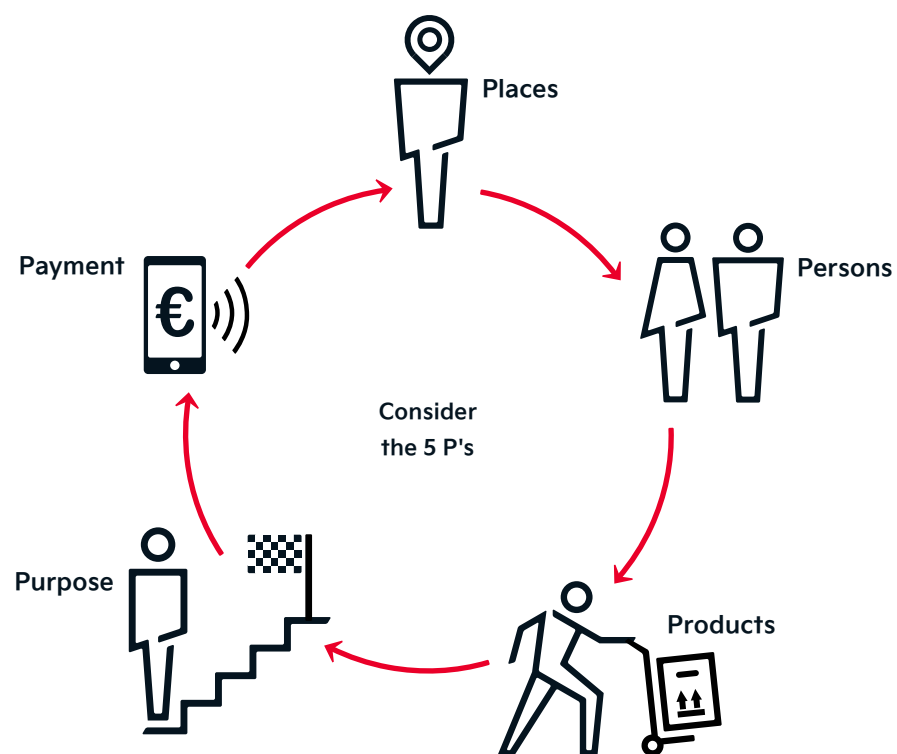
Kia et ses employés se conformeront à toutes les lois et réglementations en matière d'importation et de douane qui s'appliquent dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Commerce international

Les employés doivent rester vigilants pour garantir le respect des lois et des règlements du commerce international.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Délit d'initié



Nos principes

Les informations privilégiées sont des informations non publiques concernant Kia qui pourraient fournir un avantage financier lorsqu'elles sont utilisées pour acheter ou vendre des titres (c'est-à-dire des actions) de Kia. Nous ne négocions ni ne divulguons ces informations qui seraient susceptibles d'avoir un impact significatif sur le cours des actions et d'autres actifs de Kia. Nous gardons les informations privilégiées confidentielles, sauf si elles sont rendues publiques par des personnes compétentes ou des dirigeants autorisés.



4. Collaboration, concurrence et intégrité

Délit d'initié



Comment nous agissons

Il est interdit aux employés ayant accès à ces informations privilégiées de s'engager dans des transactions non conformes à ces principes, y compris mais sans s'y limiter :

- **Ne jamais acheter ou vendre des titres de l'entreprise ou d'autres entreprises cotées en bourse si vous disposez d'informations privilégiées (cela s'appelle un « délit d'initié ») ;**
- **Ne jamais « donner un tuyau » à d'autres personnes pour qu'elles effectuent des négociations si vous avez connaissance d'une information privilégiée ; et**
- **Ne jamais divulguer d'informations privilégiées à qui que ce soit, y compris à d'autres employés (sauf s'ils ont besoin de ces informations pour faire leur travail).**



5. Communication & comportement



Movement that inspires

5. Communication et comportement

Lutte contre le harcèlement



Nos principes

Kia respecte les lois de lutte contre le harcèlement partout où elle exerce ses activités. La protection juridique contre le harcèlement varie dans le monde entier et, bien que Kia respecte les cultures locales et les différences en matière de harcèlement, elle a le plus grand respect pour l'individu et s'efforcera toujours de veiller à ce que les employés soient traités avec dignité et respect. En effet, le respect des lois de lutte contre le harcèlement revêt une importance croissante car les clients internationaux apprécient de plus en plus la réputation d'une organisation pour le traitement éthique de son personnel. Il est donc important que les employés protègent Kia, sa réputation, les collaborateurs et les parties prenantes contre les risques associés au harcèlement. Les actions et la conduite des employés et des autres personnes agissant au nom de Kia sont essentielles pour atteindre cet objectif.

La politique de Kia consiste à s'assurer que tous les employés sont traités avec dignité et respect et qu'ils peuvent travailler dans un environnement exempt de harcèlement illégal, d'intimidation, de préjugés, de brimades et de tout autre comportement offensant. Il est donc de l'obligation de tous les employés de protéger Kia contre les actions susceptibles d'être en violation des lois locales. L'objectif clair de Kia est que tous les employés et ceux qui interagissent avec nous sachent que nous n'accordons aucune place au harcèlement.



5. Communication et comportement

Lutte contre le harcèlement



Comment nous agissons

Kia interdit toute forme de harcèlement sur le lieu de travail. Le harcèlement désigne tout langage ou comportement malvenu ou offensant dirigé contre une autre personne sur la base d'une caractéristique personnelle particulière. Le harcèlement comprend les avances ou insinuations sexuelles malvenues, les blagues offensantes, les insultes désobligeantes et les images visuelles offensantes. Les employés ont la responsabilité de s'assurer qu'ils comprennent les lois locales de lutte contre le harcèlement et de signaler toute violation dont ils ont connaissance ou qu'ils soupçonnent.

Le signalement transparent et honnête de tout harcèlement connu ou suspecté est essentiel pour garantir l'intégrité de la réputation de Kia et protéger ses activités. Cela permet ainsi de protéger les emplois de chacun de nos employés.



5. Communication et comportement

Lutte contre le harcèlement



À faire

- Familiarisez-vous avec les lois locales de lutte contre le harcèlement
- Encouragez vos collaborateurs à signaler tout harcèlement dont ils ont été victimes s'ils vous en informent
- Traitez tous les collaborateurs de manière égale et avec respect



À ne pas faire

- N'exercez aucune activité qui constitue un harcèlement
- Ne fermez pas les yeux sur les actions qui constituent un harcèlement
- Ne supposez pas que le respect des collaborateurs ne doit se manifester que pendant les heures de travail car les activités en dehors du travail pourraient également enfreindre les lois de lutte contre le harcèlement
- Ne traitez pas différemment une personne qui prétend avoir été harcelée au motif d'une quelconque protection. Cela pourrait constituer une nouvelle victimisation / vengeance



5. Communication et comportement

Conflit d'intérêt



Nos principes

Des conflits d'intérêts peuvent survenir dans de nombreuses situations sur le lieu de travail. Ces conflits existent lorsque les intérêts d'un de nos employés entrent en conflit, ou sont susceptibles d'entrer en conflit, avec les intérêts de Kia ou lorsque le jugement d'un employé pourrait être influencé, ou sembler être influencé, par un intérêt ou un avantage personnel.

Kia respecte les droits de ses employés à gérer leurs affaires personnelles comme ils l'entendent, mais il est important que ces intérêts soient légaux et n'entrent pas en conflit avec les intérêts de Kia.



5. Communication et comportement

Conflit d'intérêt



Comment nous agissons

Signer des contrats avec des sociétés liées, des membres de la famille ou des amis

Les employés ne doivent pas être impliqués dans les décisions d'acquisition liées à des entreprises dans lesquelles eux-mêmes, leur famille ou leurs amis détiennent des intérêts, car cela peut donner l'impression que l'employé a influencé de manière inappropriée la décision d'acquisition.

Si un employé sait que Kia envisage de signer un contrat avec une telle personne ou entreprise (que cet employé soit ou non impliqué dans le processus de décision d'achat), il doit révéler l'intérêt en question à son supérieur hiérarchique et à l'équipe juridique et de conformité pour que toutes les mesures nécessaires puissent être prises pour éviter toute apparence d'irrégularité.



5. Communication et comportement

Conflit d'intérêt



Comment nous agissons

Profiter des opportunités commerciales

Un conflit évident se présenterait si un employé saisissait dans le cadre de son activité professionnelle, pour lui-même ou un tiers, une opportunité commerciale qui aurait dû revenir à Kia. Les employés ne peuvent saisir de telles opportunités pour leur compte personnel que si Kia en a eu connaissance et les a refusées.

Employer des membres de sa famille ou des amis

Les employés ne doivent pas être impliqués dans les décisions de recrutement liées à des membres de leur famille ou à des amis car cela peut donner l'impression que l'employé a influencé de manière inappropriée la décision de recrutement.

Bien que la famille et les amis de nos employés puissent être employés, il ne doit y avoir aucun rapport direct ou indirect de surveillance, de contrôle de gestion ou de reporting entre eux.



5. Communication et comportement

Conflit d'intérêt



Comment nous agissons

Avoir des engagements / un poste de direction dans une entreprise externe

Les employés ne doivent pas jouer un rôle dans une entreprise concurrente ni lui fournir des services ou des informations pendant qu'ils sont employés par Kia. Il est important que les employés divulguent au début de leur embauche chez Kia tout engagement ou poste de direction externe existant afin que nous puissions travailler ensemble pour évaluer s'il peut y avoir un conflit et mettre en place des mesures pour atténuer ou éliminer ce conflit.

Les employés doivent obtenir l'approbation de Kia avant d'accepter des engagements ou des postes de direction externes susceptibles d'avoir une incidence sur leur capacité à effectuer leur travail ou qui pourraient autrement donner lieu à un conflit. Les employés ne peuvent pas entreprendre de travail pour des engagements ou des postes de direction externes pendant les heures de travail, ni utiliser les ressources de l'entreprise pour de telles occasions.



5. Communication et comportement

Conflit d'intérêt



Comment nous agissons

Détenir des intérêts financiers dans des entreprises concurrentes ou des entreprises sous-traitantes

Les employés ne peuvent détenir aucun intérêt financier dans une entreprise concurrente de Kia car cela pourrait inciter (ou donner l'impression d'inciter) à agir contre les meilleurs intérêts de Kia.

Les intérêts dans des entreprises sur lesquelles les employés n'ont aucun contrôle ou influence commerciale, dans lesquelles ils détiennent une petite participation par exemple, sont exclus de cette règle.



5. Communication et comportement

Drogues et alcool sur le lieu de travail



Nos principes

L'état d'ébriété n'est pas toléré chez Kia. Ce faisant, nous souhaitons préserver la santé de nos employés, améliorer la sécurité au travail et renforcer l'efficacité de notre travail.



5. Communication et comportement

Drogues et alcool sur le lieu de travail



Comment nous agissons

Nous ne travaillons pas sous l'influence de drogues ou d'alcool. Les employés doivent veiller à ce que toute consommation d'alcool en dehors des heures de travail ne nuise pas à leur capacité d'accomplir leurs tâches pour Kia en toute sécurité.

Kia applique une politique de tolérance zéro concernant toutes les substances enivrantes et les drogues illicites. Les employés ne peuvent pas se présenter au travail sous l'influence de ces substances ni en faire usage pendant la journée de travail.



6. Gouvernance & actifs



Movement that inspires

6. Gouvernance et actifs

Biens sociaux



Nos principes

Les actifs de Kia comprennent des immobilisations corporelles telles que les véhicules, les pièces d'équipement informatique, etc. et des immobilisations incorporelles telles que les droits de propriété intellectuelle, l'expertise et certaines données. Ces actifs sont la propriété de Kia et sont essentiels à notre succès.

Kia protège par conséquent ses actifs et ses ressources contre toute perte, tout dommage, toute fraude, toute divulgation et toute autre influence néfaste ou utilisation non autorisée.

De même, nous traitons avec le même soin les actifs de tiers qui sont en notre possession.



6. Gouvernance et actifs

Biens sociaux



Comment nous agissons

Les droits de propriété intellectuelle, tels que les brevets, les marques commerciales, les droits d'auteur, les droits de conception, le savoir-faire et les secrets commerciaux, sont essentiels pour l'activité de Kia et les employés doivent respecter ces droits dans leurs activités quotidiennes. Les employés ont le devoir de prendre toutes les mesures et précautions nécessaires pour protéger les droits de propriété intellectuelle de Kia.

En règle générale, les biens matériels ne doivent pas être utilisés à des fins privées, sauf accord contraire explicite, et ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins illégales. Cela s'applique en particulier aux équipements informatiques tels que les ordinateurs et les smartphones.

Le respect des droits de propriété intellectuelle des tiers constitue l'une des valeurs clés de Kia. Kia ne tolère aucune utilisation non autorisée, aucun vol ou détournement des droits de propriété intellectuelle d'un tiers.



6. Gouvernance et actifs

Intégrité de la gestion des registres et des informations



Nos principes

L'exactitude et la fiabilité des états financiers sont essentielles pour une bonne gestion de Kia.

Nous enregistrons et communiquons les informations de manière précise, complète et honnête. Notre objectif est de fournir une vue réelle de nos rapports financiers externes tels que les comptes de résultat, les bilans et les flux de trésorerie pour garantir que tous les livres et registres comptables reflètent les transactions réelles et la situation financière réelle de notre entreprise.

Les employés ont accès à ces informations financières ainsi qu'à d'autres informations internes sur Kia, ses clients, ses partenaires et les autres employés dans le cadre de leurs fonctions.

Certaines de ces informations sont confidentielles car elles ont une valeur stratégique ou commerciale ou peuvent sous-tendre la loi sur la protection des données si elles sont considérées comme des données personnelles. La divulgation de ces informations affecte les intérêts de Kia ou de la partie prenante concernée.



6. Gouvernance et actifs

Intégrité de la gestion des registres et des informations



Comment nous agissons

Nous ne faisons aucune fausse déclaration. Nous tenons nos registres de transactions de manière transparente, précise et complète et conformément aux lois applicables. Nous consignons tous nos paiements de manière appropriée et ne conservons pas de fonds ou d'actifs non comptabilisés.

Les informations confidentielles ne sont divulguées qu'aux employés de Kia qui doivent y avoir accès dans l'exercice de leurs fonctions. Avant de divulguer de telles informations à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise, il incombe à chaque personne de s'assurer que le destinataire est en droit de recevoir ces données et informations et de prendre les mesures supplémentaires appropriées pour protéger les informations, telles que des accords de confidentialité.



7. Contact



Movement that inspires

7. Contact

Qui contacter

Compliance Plate-forme

Vous pouvez également utiliser Kia Compliance: Tell Me, notre plateforme de conformité pour signaler vos préoccupations ou tout mauvais comportement.

Kia Compliance: Tell Me est disponible sur www.kia.com/eu/compliance/tellme.

Notre plateforme de conformité garantit le traitement confidentiel de toute soumission ou question.

Les soumissions peuvent même être faites de manière totalement anonyme.

Compliance Team

Si vous avez des questions ou des préoccupations, contactez votre responsable local de la conformité ou l'équipe de conformité de Kia EU:

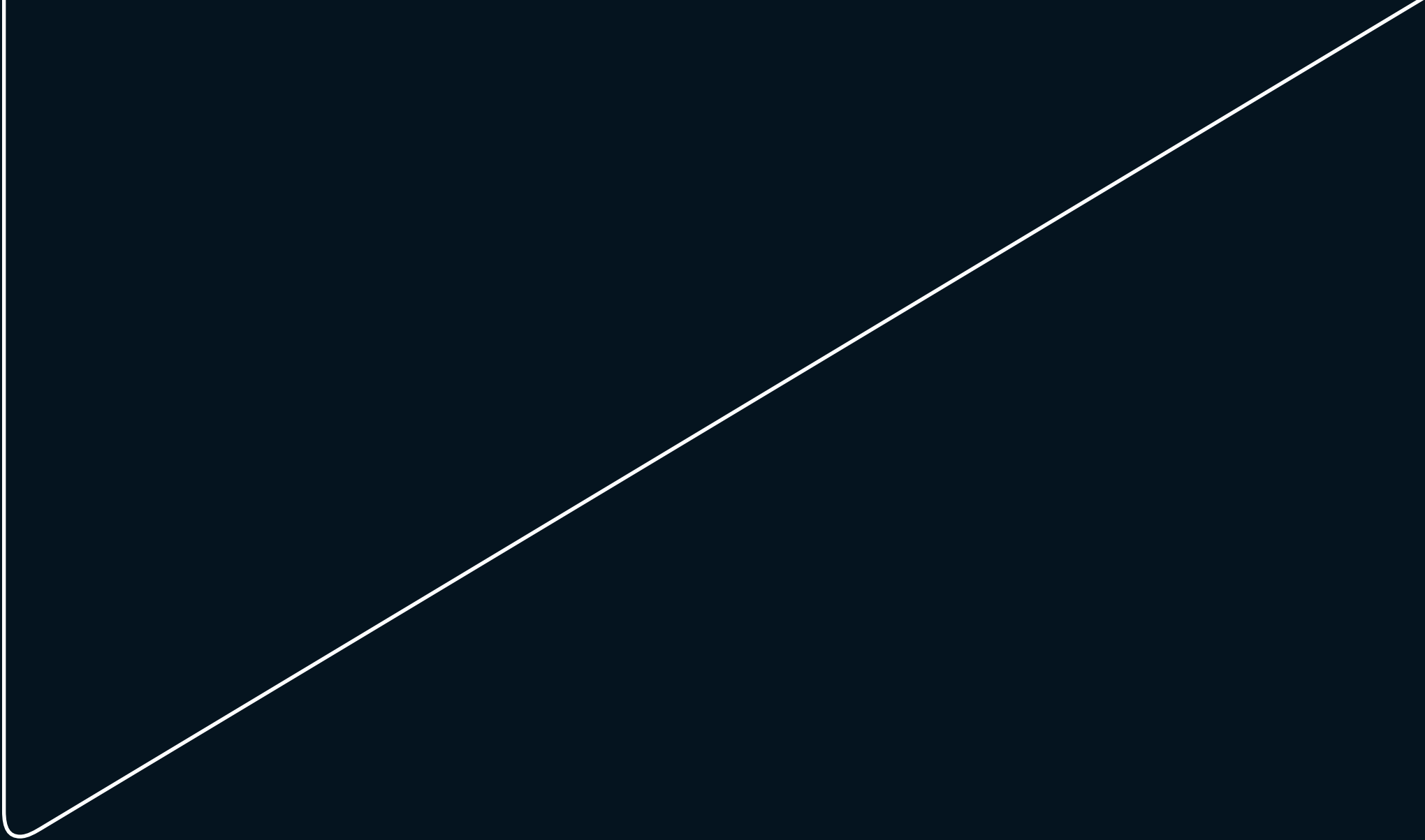
e-mail: complianceEU@kia.eu

tel: +49 69 850928 266



Kia France SAS

2, rue des Martinets
92500 Rueil Malmaison
France



Movement that inspires